



Brunet Roy Dubé
Comptables agréés
SENCRL

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 30 juin 2011

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

TABLE DES MATIÈRES Exercice terminé le 30 juin 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS:	
Situation financière	2
Résultats	3
Continuité du surplus accumulé	4
Flux de trésorerie	5
NOTES COMPLÉMENTAIRES	6
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	21



Brunet Roy Dubé

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Aux membres du Conseil des commissaires
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Les états financiers résumés ci-joints, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2011, les états des résultats, de la continuité du surplus accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes et renseignements complémentaires, sont tirés des états financiers audités de la COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES pour l'exercice terminé le 30 juin 2011. Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers dans notre rapport daté du 29 septembre 2011.

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La lecture des états financiers résumés ne saurait par conséquent remplacer la lecture des états financiers audités de la COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES.

Responsabilité de la direction pour les états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation d'un résumé des états financiers audités.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers résumés, sur la base des procédures, que nous avons mises en œuvre conformément à la norme canadienne d'audit NCA 810, « Mission visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

Opinion

À notre avis, les états financiers résumés tirés des états financiers audités de la COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES pour l'exercice terminé le 30 juin 2011 constituent un résumé fidèle de ces états financiers.

*Brunet Roy Dubé, CA*¹

Comptables agréés

Montréal,
le 29 septembre 2011

¹ CA auditeur permis n° 12518

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

SITUATION FINANCIÈRE

Exercice terminé le 30 juin

2011

2010

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	3 392 384 \$	- \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	16 586 861	15 960 343
Subvention de financement à recevoir	62 294 388	59 687 943
Taxe scolaire à recevoir (note 4)	1 849 943	2 009 575
Débiteurs (note 5)	6 036 546	4 661 335
Stocks destinés à la revente	128 014	53 549
Fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	1 602 000	1 424 000
Frais reportés liés aux dettes	522 667	440 618

TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS

92 412 803 \$ 84 237 363 \$

PASSIFS

Emprunts à court terme (note 6)	- \$	22 956 758 \$
Créditeurs et frais courus (note 7)	29 066 046	27 181 933
Revenus reportés (note 8)	2 992 756	2 595 814
Provision pour avantages sociaux futurs (note 9)	11 514 018	9 036 925
Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 10)	191 929 960	158 460 600
Autres passifs	195 988	154 288

TOTAL DES PASSIFS

235 698 768 \$ 220 386 318 \$

DETTE NETTE

(143 285 965)\$ (136 148 955)\$

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 11)	178 321 936 \$	172 318 350 \$
Stocks de fournitures	313 661	412 178
Frais payés d'avance (note 12)	169 577	1 227 933

TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS

178 805 174 \$ 173 958 461 \$

SURPLUS ACCUMULÉ

35 519 209 \$ 37 809 506 \$

POUR LA COMMISSION SCOLAIRE

Présidente

Directrice générale

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RÉSULTATS Exercice terminé le 30 juin	2011	2010
REVENUS		
Subvention de fonctionnement du MELS	197 442 308 \$	193 689 783 \$
Taxe scolaire	54 600 944	53 789 106
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	144 143	176 181
Ventes de biens et services	30 701 700	28 001 766
Revenus divers	2 272 928	3 126 647
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	49 847	24 949
TOTAL DES REVENUS	285 211 870	278 808 432
DÉPENSES		
Activités d'enseignement et de formation	134 682 141	128 910 188
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	58 268 148	54 525 605
Services d'appoint	37 460 221	35 736 810
Activités administratives	13 505 932	14 109 563
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	30 674 633	29 555 193
Activités connexes	15 517 536	14 946 113
TOTAL DES DÉPENSES	290 108 611	277 783 472
SURPLUS (DÉFICIT) AVANT LA VARIATION DE LA SUBVENTION DE FINANCEMENT	(4 896 741)	1 024 960
Variation de la subvention de financement	2 606 444	(941 796)
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(2 290 297)\$	83 164 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

CONTINUITÉ DU SURPLUS ACCUMULÉ Exercice terminé le 30 juin

SOLDE AU DÉBUT

	2011	2010
Déjà établi	37 809 506 \$	(23 481 953)\$
Redressements affectant les exercices antérieurs	-	61 208 295
	<u>37 809 506</u>	<u>37 726 342</u>
Surplus (déficit) de l'exercice	<u>(2 290 297)</u>	<u>83 164</u>
SOLDE À LA FIN	<u>35 519 209 \$</u>	<u>37 809 506 \$</u>

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

FLUX DE TRÉSORERIE	2011	2010
Exercice terminé le 30 juin		
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Surplus (déficit) de l'exercice	(2 290 297) \$	83 164 \$
Éléments n'affectant pas les liquidités		
Créances douteuses	1 517	(7 892)
Provision pour avantages sociaux futurs	2 477 093	1 318 420
Stocks et frais payés d'avance	1 156 872	(540 543)
Amortissement des contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(49 847)	339 667
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	144 546	137 938
Amortissement et réductions de valeur des immobilisations corporelles	12 317 810	11 630 448
Variations des actifs financiers et passifs reliés au fonctionnement	(2 378 516)	4 193 081
LIQUIDITÉS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	11 379 178	17 154 283
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(18 326 395)	(17 714 343)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	5 000	-
LIQUIDITÉS UTILISÉES POUR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(18 321 395)	(17 714 343)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Utilisation du fonds d'amortissement afférent aux dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(178 000)	(178 000)
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	45 319 000	172 728 759
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(11 849 640)	(177 127 640)
Produits provenant de l'émission d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	297 536 000	-
Remboursement d'emprunts temporaires liés aux immobilisations	(320 492 759)	-
LIQUIDITÉS PROVENANT DES (UTILISÉES) POUR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	10 334 601	(4 576 882)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	3 392 384	(5 136 942)
Liquidités au début de l'exercice	-	5 136 942
LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	3 392 384 \$	- \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2011

1. STATUTS CONSTITUTIFS

La Commission scolaire a été constituée le 1^{er} juillet 1998 en vertu de la Loi sur l'instruction publique et en vertu du décret no 1014-97 du 13 août 1997.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés par la Commission scolaire conformément aux principes comptables généralement reconnus pour le secteur public établis par le Conseil de la comptabilité dans le secteur public et ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3). Les renseignements compris dans les états financiers sont fondés, lorsque requis, sur les meilleurs jugements et estimations.

Méthode de comptabilité

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La méthode de la comptabilité d'exercice constate les revenus au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et mesurables; les dépenses équivalent au coût des biens et des services acquis durant la période, qu'un paiement ait été fait ou non, ou que des factures aient été reçues ou non.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés de trésorerie non affectée et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est de trois mois ou moins.

Actifs financiers

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation annuelle de cette provision est imputée aux dépenses.

Le fonds d'amortissement afférent aux dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention est comptabilisé au montant versé annuellement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour atteindre le montant de capital à payer à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 1)

Stocks

Les stocks destinés à la revente sont présentés à titre d'actifs financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût et de valeur de réalisation nette.

Passifs - contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles

Les contributions reçues relativement aux acquisitions d'immobilisations amortissables sont reportées et constatées aux résultats selon la même méthode et les mêmes durées que celles utilisées pour l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Passifs - revenus reportés

Les sommes reçues concernant des revenus qui seront gagnés dans une année ultérieure sont reportées et présentées à titre de revenus reportés au passif.

Des revenus peuvent être comptabilisés à titre de revenus reportés s'ils sont assortis des trois stipulations suivantes:

- Une clause de finalité qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'utilisation des ressources transférées;
- Une clause temporelle future qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à la période ou aux périodes dans lesquelles les sommes reçues doivent être utilisées ou consommées;
- Des clauses de reddition de comptes qui exigent une surveillance continue de l'exécution et qui imposent des conséquences en cas de non-respect des conditions du transfert telles que le remboursement des ressources transférées.

À l'exception des allocations consenties aux fins de perfectionnement et visant à rencontrer les dispositions des conventions collectives, les revenus de subvention versés par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport conformément aux dispositions des règles budgétaires ne sont pas reportés.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 2)

Passifs - provision pour avantages sociaux futurs

Les obligations découlant des avantages sociaux futurs (congrés de maladie, vacances, heures supplémentaires accumulées, indemnités de départ, assurance-traitement et autres congés sociaux) dus aux employés du gouvernement sont comptabilisées à titre de passif. La variation annuelle de ce compte est portée aux dépenses.

Passifs - dettes

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission.

Passif environnemental

Un recensement effectué démontre que la Commission scolaire est propriétaire de terrains contaminés. En vertu de la réglementation en matière d'environnement, la Commission scolaire pourrait être tenue de réaliser des travaux de décontamination. Les coûts de ces travaux sont estimés à 3 676 577 \$. Toutefois, aucun passif résultant de ces travaux n'est comptabilisé dans les états financiers de la Commission scolaire puisque, le gouvernement du Québec a signifié qu'il assumera ces coûts et inscrira les passifs estimés relativement à ces terrains.

Régime de retraite

Les membres du personnel de la Commission scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'exercice de la Commission scolaire envers ces régimes gouvernementaux sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentés aux états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 3)

Actifs non financiers - immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'année financière et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes:

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	20 à 50 ans
Améliorations locatives	durée du bail
Matériel et équipements	3 à 15 ans
Équipements spécialisés reliés à l'enseignement	10 ou 20 ans
Documents de bibliothèque	10 ans
Manuels scolaires- achats initiaux	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques ne sont pas comptabilisés à titre d'immobilisations, mais sont indiqués en note aux états financiers et leur coût est imputé aux dépenses de l'année financière au cours de laquelle ils sont acquis.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition. En contrepartie, la juste valeur de l'immobilisation amortissable acquise par donation ou pour une valeur symbolique est comptabilisée au passif à titre de revenu reporté lesquels sont amortis et virés graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Cependant, pour les terrains, la contrepartie est constatée dans les résultats à titre de produit dans l'année d'acquisition.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite 4)

Actifs non financiers - immobilisations corporelles (suite)

Les sommes reçues d'organismes sont comptabilisées au passif à titre de revenus reportés et virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'achat de terrains sont constatées aux revenus dans l'année d'acquisition.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Commission scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur.

Actifs non financiers - stocks

Les stocks qui se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours de la ou des prochaines années financières sont présentés à titre d'actifs non financiers. Ces stocks sont évalués au moindre du coût et de valeur de réalisation nette.

Actifs non financiers - frais payés d'avance

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'année financière pour des services dont la Commission scolaire bénéficiera au cours de la ou des prochaines années financières. Ces frais seront imputés aux dépenses au moment où la Commission scolaire bénéficiera des services acquis.

Réseau de télécommunication

La Commission scolaire des Patriotes a encouru des coûts pour un réseau de télécommunication. Malgré le fait que le titre de propriété de ce réseau n'est pas dévolu à la Commission scolaire, celle-ci ayant un droit d'utilisation irrévocable d'une durée résiduelle de 12 ans jumelé à un droit ultérieur de renouvellement de 5 ans, tous les avantages et inconvénients reliés à l'utilisation de ce réseau lui sont acquis.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs non financiers sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2011

3. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation des états financiers demande à la commission scolaire de réaliser des estimations et de poser des hypothèses pour évaluer et inscrire certains éléments d'actif, de passif, de revenus et de dépenses. Ces estimations reposent sur les données les plus fiables disponibles et les hypothèses les plus probables à ce moment et font appel aux meilleurs jugements de la commission scolaire.

De par leur nature, les estimations sont sujettes à une incertitude quant à la mesure. Ainsi, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

4. TAXE SCOLAIRE À RECEVOIR

	2011	2010
Année courante	1 366 693 \$	1 511 935 \$
Année précédente	445 740	469 238
Années antérieures	81 943	71 319
	1 894 376	2 052 492
Provision pour créances douteuses	(44 433)	(42 917)
	1 849 943 \$	2 009 575 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 juin 2011

5. DÉBITEURS

	2011	2010
Comptes clients	4 051 998 \$	2 692 720 \$
Intérêts à recevoir	258 989	292 568
Congés sabbatiques	274 513	533 989
Taxes à la consommation	1 300 894	1 043 353
Autres	150 152	98 705
	6 036 546 \$	4 661 335 \$

6. EMPRUNTS À COURT TERME

L'emprunt bancaire et les acceptations bancaires sont autorisés mensuellement par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Le crédit autorisé, au 30 juin 2011, est de 107 018 102 \$. La marge de crédit, porte intérêt au taux préférentiel. Il n'y a aucun emprunt bancaire à court terme au 30 juin 2011. Les emprunts bancaires à court terme sont garantis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La marge de crédit est renouvelable périodiquement et garantie par une cession des subventions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Les emprunts bancaires effectués au cours de l'exercice ont été contractés dans les limites des montants maximums autorisés par le ministère.

7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2011	2010
Salaires courus, déductions à la source et charges sociales	19 307 801 \$	17 210 327 \$
Fournisseurs	6 737 645	7 230 154
Retenues sur contrats	465 263	302 915
Intérêts courus sur la dette à long terme	1 430 207	1 403 599
Congés sabbatiques	1 006 615	907 803
Dépôts de soumission	118 515	122 944
Autres	-	4 191
	29 066 046 \$	27 181 933 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2011

8. REVENUS REPORTÉS

	2011	2010
Contributions reportées liées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	801 303 \$	629 485 \$
Fonds à destination spéciale	2 023 897	1 818 751
Provision pour perfectionnement conventionné	115 611	147 578
Autres revenus perçus d'avance	51 945	-
	2 992 756 \$	2 595 814 \$

9. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	2011	2010
Congés de maladie	2 462 980 \$	2 369 321 \$
Vacances	5 658 806	5 343 964
Heures supplémentaires accumulées	259 166	290 857
Indemnités de départ	128 891	104 908
Assurance-traitement	1 597 563	-
Autres congés sociaux	233 983	-
Contributions de l'employeur sur avantages sociaux futurs	1 172 629	927 875
	11 514 018 \$	9 036 925 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2011

10. DETTE À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	Taux	Montant à l'émission	Solde au 30 juin 2010	Émission de l'exercice	Refinancement / remboursement de l'exercice	Solde au 30 juin 2011
Dettes obligataires						
2002 - 2012	6,000 %	30 000 000	\$ 4 000 000	\$ -	\$ -	\$ 4 000 000
		30 000 000	4 000 000	-	-	4 000 000
Billets - fonds de financement						
1999 - 2011	6,236 %	22 195 000	9 278 600	-	1 291 640	7 986 960
2001 - 2015	6,120 %	12 657 000	7 455 000	-	578 000	6 877 000
2003 - 2012	5,708 %	5 902 000	3 988 000	-	319 000	3 669 000
2005 - 2015	4,577 %	31 100 000	23 544 000	-	1 889 000	21 655 000
2005 - 2011	4,297 %	8 867 000	6 747 000	-	530 000	6 217 000
2006 - 2012	4,511 %	38 030 000	29 102 000	-	2 232 000	26 870 000
2006 - 2014	4,108 %	16 640 000	14 642 000	-	666 000	13 976 000
2007 - 2014	4,416 %	4 984 000	2 827 000	-	707 000	2 120 000
2007 - 2013	5,100 %	13 913 000	11 957 000	-	978 000	10 979 000
2008 - 2015	4,212 %	15 989 000	15 185 000	-	804 000	14 381 000
2009 - 2014	3,047 %	28 076 000	26 723 000	-	1 353 000	25 370 000
2009 - 2016	4,068 %	3 514 000	3 012 000	-	502 000	2 510 000
2011 - 2017	3,868 %	45 319 000	-	45 319 000	-	45 319 000
		247 186 000	154 460 600	45 319 000	11 849 640	187 929 960
TOTAL		<u>277 186 000</u>	<u>\$ 158 460 600</u>	<u>\$ 45 319 000</u>	<u>\$ 11 849 640</u>	<u>\$ 191 929 960</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2011

10. **EMPRUNTS À LONG TERME SUJETS À UNE SUBVENTION (suite)**

Dettes obligataires

Les dettes obligataires sont assorties d'un fonds d'amortissement créé à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et déposées en fidéicomis entre les mains du ministère des Finances pour pourvoir au paiement du capital des obligations venant à échéance en 2012.

Le versement au fonds d'amortissement des dettes obligataires exigibles au cours du prochain exercice est de 178 000 \$ annuellement.

Les sommes accumulées au fonds d'amortissement totalisent 1 602 000 \$ au 30 juin 2011.

Un versement en capital de 2 220 000 \$ est requis au cours du prochain exercice en sus du fonds d'amortissement afin de rembourser la dette obligataire de 4 000 000 \$ dû en mai 2012.

Billets - fonds de financement

Les billets - fonds de financement sont remboursés à même les subventions accordées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Au cours des cinq prochains exercices, les versements en capital requis sur les billets - fonds de financement sont les suivants:

2012 - 48 869 960 \$
2013 - 13 014 000 \$
2014 - 50 997 000 \$
2015 - 20 059 000 \$
2016 - 18 419 000 \$

Les emprunts à long terme sujets à une subvention sont garantis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2011

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	30 juin 2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrains	16 352 695 \$	- \$	16 352 695 \$
Aménagements de terrain	2 290 847	237 464	2 053 383
Bâtiments	253 484 952	144 015 347	109 469 605
Améliorations majeures aux bâtiments	38 590 487	1 736 912	36 853 575
Matériel et équipements	19 704 569	12 181 443	7 523 126
Équipements spécialisés reliés à l'enseignement	460 766	55 702	405 064
Documents de bibliothèque	677 863	86 241	591 622
Manuels scolaires - achats initiaux	2 975 526	761 820	2 213 706
Matériel roulant	29 794	12 928	16 866
Réseau de télécommunication	4 802 317	1 960 023	2 842 294
	339 369 816 \$	161 047 880 \$	178 321 936 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2011

11. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

	30 juin 2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrains	16 357 695 \$	- \$	16 357 695 \$
Aménagements de terrain	2 132 876	115 922	2 016 954
Bâtiments	206 677 264	94 360 131	112 317 133
Améliorations majeures aux bâtiments	27 832 657	764 186	27 068 471
Matériel et équipements	20 500 717	11 601 157	8 899 560
Équipements spécialisés reliés à l'enseignement	226 519	23 732	202 787
Documents de bibliothèque	458 202	34 884	423 318
Manuels scolaires - achats initiaux	2 226 436	299 239	1 927 197
Matériel roulant	29 794	6 969	22 825
Réseau de télécommunication	4 802 318	1 719 908	3 082 410
	281 244 478 \$	108 926 128 \$	172 318 350 \$

12. FRAIS PAYÉS D'AVANCE

	2011	2010
Frais imputables aux prochains exercices	169 577 \$	165 335 \$
Primes payées d'avance à la C.S.S.T.	-	1 062 598
	169 577 \$	1 227 933 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2011

13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Commission scolaire s'est engagée à la rénovation et réfection de certains établissements pour une somme totale de 15 570 192 \$ au 30 juin 2011.

La Commission scolaire s'est engagée par baux pour des locaux administratifs pour une somme totale de 221 125 \$ pour le loyer de base et les frais variables, échéant en août 2012. Le solde de ces engagements s'établit à 66 237 \$ au 30 juin 2011. La Commission scolaire s'est également engagée par contrat pour différents services, tels déneigement, entretien ménager et autres. Le solde de ces engagements s'établit à 7 505 913 \$ au 30 juin 2011. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices en vertu de ces contrats et baux, excluant les taxes applicables et les clauses escalatoires d'indexation, sont les suivants:

2012 - 3 566 908 \$
2013 - 1 856 793 \$
2014 - 1 437 090 \$
2015 - 141 962 \$
2016 - 67 088 \$

La Commission scolaire s'est engagée par contrats pour le transport scolaire pour une somme de 11 411 929 \$ payable au cours de l'année 2011-2012.

Une somme de 194 002 \$ est réservée pour l'encadrement des stagiaires.

Une somme de 697 258 \$ est réservée pour les allocations émises en vertu des ententes de principe conclues en 2010.

Selon les directives du Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, la commission scolaire devra verser à des employés une somme de 917 571 \$ en fonction du programme du maintien de l'équité salariale.

14. ÉVENTUALITÉS

Griefs

Au 30 juin 2011, le coût total que devrait assumer la Commission scolaire, si elle perdait les griefs déposés contre elle, est de l'ordre de 510 981 \$. Aucune provision ne figure aux états financiers pour une portion du coût total de ces griefs.

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Commission scolaire est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlées directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Commission scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La Commission scolaire, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2011.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un contrepartiste fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Commission scolaire est principalement attribuable à ses comptes à recevoir des usagers. Afin de réduire son risque de crédit, la Commission scolaire analyse régulièrement le solde de ses comptes à recevoir des usagers et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de la Commission scolaire représente l'exposition maximale de la Commission scolaire au risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêts fixe assujettissent la Commission scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2011

16. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur des instruments financiers dont l'échéance est à court terme se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance.

La juste valeur des emprunts à taux fixe correspond approximativement à sa valeur comptable puisque les taux d'intérêt applicables en vertu des accords de financement actuels sont comparables à ceux offerts sur le marché.

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2010 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2011.

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin

Dépenses par activités

2011

2010

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Éducation préscolaire	10 527 961 \$	9 556 635 \$
Enseignement primaire	62 711 658	60 224 049
Enseignement secondaire général	42 948 358	42 009 140
Formation professionnelle	2 777 614	2 391 122
Enseignement particulier	12 818 993	12 003 893
Formation des adultes	2 897 557	2 725 349
	<u>134 682 141 \$</u>	<u>128 910 188 \$</u>

ACTIVITÉS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION

Gestion des écoles et des centres	22 862 422 \$	22 072 801 \$
Moyens d'enseignement	3 041 325	2 911 558
Services complémentaires	22 012 729	19 715 681
Services pédagogiques et de formation d'appoint	8 231 097	7 788 194
Animation et développement pédagogique	2 120 575	2 037 371
	<u>58 268 148 \$</u>	<u>54 525 605 \$</u>

SERVICES D'APPOINT

Hébergement des élèves	77 525 \$	47 550 \$
Services alimentaires	804 124	790 985
Transport scolaire	17 228 545	16 485 004
Services de garde	19 350 027	18 413 271
	<u>37 460 221 \$</u>	<u>35 736 810 \$</u>

ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES

Conseil des commissaires et comités	469 114 \$	457 509 \$
Gestion	7 789 732	8 019 337
Services corporatifs	4 253 930	4 497 742
Perfectionnement	993 155	1 134 975
	<u>13 505 931 \$</u>	<u>14 109 563 \$</u>

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin

Dépenses par activités (suite)

2011

2010

ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES

Entretien et amortissement des biens meubles	5 529 222 \$	5 216 877 \$
Conservation et amortissement des biens immeubles	13 941 713	13 369 031
Entretien ménager	4 953 768	4 826 585
Consommation énergétique	5 115 166	4 958 633
Location d'immeubles	215 014	200 402
Protection et sécurité	652 665	778 174
Construction et acquisition d'immeubles non capitalisables	14 367	-
Amélioration, transformation et révocation majeure non capitalisable	252 718	205 491
	30 674 633 \$	29 555 193 \$

ACTIVITÉS CONNEXES

Financement	8 018 371 \$	8 087 393 \$
Projets spéciaux	1 268 238	915 345
Rétroactivité	548 351	222 955
Droits de scolarité et ententes	364 063	600 684
Sécurité d'emploi	140 223	76 488
Prêts de services	381 284	615 677
Activités extrascolaires	4 797 006	4 427 571
	15 517 536 \$	14 946 113 \$

COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 30 juin 2011

Dépense par nature

	2011	2010
Rémunération		
Personnel cadre et commissaires	14 748 471 \$	14 746 967 \$
Personnel enseignant et personnel de suppléance	123 175 259	120 424 630
Personnel professionnel	9 654 185	8 780 849
Personnel de soutien	44 923 198	41 497 601
Variation des banques de maladie	93 659	(73 730)
Variation des banques de vacances	314 842	1 244 268
Variation des heures supplémentaires accumulées	(31 692)	60 312
Variation des indemnités de départ dues	23 983	16 377
Variation assurance-traitement et autres congés sociaux	1 831 546	-
Contributions de l'employeur	22 223 927	20 040 425
	216 957 378	206 737 699
Frais de déplacement	848 850	934 679
Fournitures et matériel	13 235 565	13 040 943
Services, honoraires et contrats	37 211 950	35 873 087
Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	12 980 970	12 240 514
Autres dépenses	8 873 898	8 956 550
	73 151 233	71 045 773
	290 108 611 \$	277 783 472 \$